

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

Nombre de Conseillers

п	En exercice	6	
н	Présents	4	
п	Votants	4	
ш	Absents	2	
п	Exclus	0	

Etaient présents:

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia non excusée
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie non excusée

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27/12/ 2024 L'an deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire de séance

Date de Convocation : 19/12/2024 Date d'affichage :19/12/2024

Objet: D-2024-12-04 : Rapport annuel 2023 prix et qualité du service public d'élimination des déchets.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2023 qui a été fourni de façon dématérialisé a l'ensemble des conseillers municipaux avec l'envoi des convocations pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant le vote.

Ce rapport permet d'apprécier la nature et l'importance du service rendu tant sur les plans techniques que financiers.

Ce rapport propose les perspectives pour le période 2024

ivionsieur le iviaire demande au Conseil Viunicipal de bien vouloir se prononcer à ce sujet : AR Prefecture Après en avoir delibéré valablement, les membres du Conseil Municipal présents et représentés

006-210601076-20241227-D_2024_12_04-DE Reçu le **200127/2024 par:**

- 4 voix pour dont Opar procuration.
- 0 voix contre

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes

AR Prefecture